



LÉGISLATURE 2020-2025
DÉLIBÉRATION PR-1395 II
SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre q), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la demande du Département du territoire;

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

par 41 oui contre 29 non

Article unique. – d'approuver le projet de modification des limites de zones N° 30 159.

Le Secrétaire :

Pierre Scherb

Certifié conforme :

La Présidente:

Albane Schlechten